

**Extrait du Registre des Délibérations
Comité Syndical du 19 Juin 2023**

L'an deux mille vingt-trois, le dix-neuf du mois de Juin, à 15 heures 00, s'est réuni le Comité Syndical, à l'LE D'ELLE, sous la présidence de Monsieur Arnaud CHARPENTIER, Président du Syndicat Mixte.

Etaient présents :

	TITULAIRES	
CC VENDEE SEVRE AUTIZES 7/15	ROBIN Noël	LIEZ
	GELOT Jean-Marie	MAILLÉ
	QUILLET Pascal	MAILLEZAIS
	POITIERS Dominique	RIVES D'AUTISE
	GUILLON Denis	STE HILAIRE DES LOGES
	CHEVALLIER Jean-Claude	VIX
	BAUDOIN Jacques	XANTON CHASSENON
CC SUD VENDÉE LITTORAL 12/14	METAIS Antoine	CHAILLÉ LES MARAIS
	MARTIN Franck	CHAMPAGNÉ LES MARAIS (Suppléant)
	MARQUIS Joseph	LE GUE DE VELLUIRE
	LEGERON Joël	L'ILE D'ELLE
	CHARPENTIER Arnaud	LUCON
	GUINOT Bertrand	MOREILLES
	CAREIL Pierre	STE GEMME LA PLAINE
	GANDRIEU James	STE PEXINE
	BOURNEL Paul	STE RADEGONDE DES NOYERS
	LAMY Judicaël	LA TAILLÉE
	LANDAIS Jean-Marie	TRIAIZE
	DAVID Laëtitia	VOUILLÉ LES MARAIS
CC PAYS FONTENAY VENDÉE 15/22	GATINEAU Dominique	AUCHAY SUR VENDÉE
	BOULARD Stéphane	DOIX LÈS FONTAINES
	VERGNAUD Benjamin	FONTENAY LE COMTE
	ARNAUDEAU Jean-Marie	FOUSSAIS PAYRÉ (suppléant)
	BIENVENU Alain	LE LANGON
	DUPAS Laurent	LES VELLUIRE SUR VENDEE
	MAROT Roger	LONGEVES
	GUIADEUR Jean-Charles	L'ORBRIE (suppléant)
	RIVIERE Jean-Paul	MARSAIS STE RADEGONDE
	RIDEAU Daniel	MONTREUIL
	FILLON Nicolas	MOUZEUIL ST MARTIN
	HERNANDEZ Philippe	ST MARTIN DES FONTAINES
	SAVINEAU Michel	PISSOTTE
	RAGUIN Pierrette	ST MICHEL LE CLOUCQ
BAUDRY Yves	SERIGNE	
CC PAYS DE LA CHATAIGNERAIE 06/10	GOURMAUD Yvon	ANTIGNY
	BRIFFAUD Louis-Marie	BREUIL-BARRET
	BOISSON Philippe	LA CHAPELLE AUX LYS
	BIRONNEAU Michel	LA CHATAIGNERAIE
	LESAUVAGE Ghislaine	MARILLET

	GUENION Christian	ST MAURICE DES NOUËS	
CC AUNIS ATLANTIQUE 1/2	QUIRION Romuald	MARANS	
Total délégués présents : 41/64			
Pouvoirs :	MOREAU Yannick	DAMVIX	à M. GATINEAU Dominique
	GUITHON Jacky	PUY DE SERRE	à Mme LESAUVAGE Ghislaine
Total représentés : 02/64			
Excusés	CAREIL Alain	LOGE-FOUGEREUSE	
	METAIS Jean-Claude	SAINT PAUL EN GATINE	
	GALLIAN Roland	LA GREVE S/LE MIGNON	
	BODIN Jean-Marie	MARANS	
Total présents et représentés : 43/64			

Le Président, après avoir ouvert la séance et constaté que le quorum est atteint, déclare que le Comité Syndical peut valablement délibérer.

OBJET : AVENANT AU PAPI - DELIB N°61 CS DU 19-06-2023

Le PAPI du bassin de la Vendée s'achève le 1^{er} janvier 2024. Lors du COTECH PAPI du 5 Mai 2023 avec les services de l'Etat (DDTM, Département, Région), la question d'un avenant a été évoquée et discutée.

L'équipe prévention des inondations a donc proposé un avenant pour permettre au syndicat de :

- Disposer de 3 ans supplémentaires pour les actions PAPI fluviales pour :
 - Ne pas reporter à un nouveau PAPI ces actions soit 5 ou 6 ans
 - Disposer d'une cohérence entre les 3 PAPI de la Baie de l'Aiguillon, les 2 autres PAPI ayant bénéficié des mêmes prolongations de délais.
- Réorienter certaines actions au regard d'éléments nouveaux issus de l'étude Système d'endiguement, l'action 5.4A (réduction de vulnérabilité des habitations de la zone inondable maritime) n'étant plus adaptée suite à l'adoption du PPR Sèvre Niortaise.
- Disposer d'un avenant financier pour l'action 7.3 et 7.7.2.

Une réunion avec les services de l'Etat a eu lieu le 7 Juin 2023. Ont été présentés en séance les conclusions de cette rencontre.

L'avenant n'impacte que très peu les aspects économiques, les modifications étant les suivantes :

Action	Intitulé	PAPI avec avenant 2	Avenant 3	PAPI avec avenant 3	Objet avenant
V.0.1	Création d'une équipe d'animation du programme	480 000 €	180 000 €	660 000 €	prolongement
Sous Total		480 000 €	180 000 €	660 000 €	
1.2	Poursuivre la réalisation des Documents d'Information Communale sur les Risques Majeurs (DICRIM)	6 000 €	0 €	6 000 €	report 2025
Sous Total		6 000 €	0 €	6 000 €	
6,2	Maintien de la capacité d'évacuation des chenaux maritimes	450 000 €	0 €	450 000 €	prolongement
Sous Total		450 000 €	0 €	450 000 €	
5.2	Pré-étude de réduction de la vulnérabilité du bâti soumis à l'aléa fluvial	17 000 €	-17 000 €	€	annulée
V.5.4.A	Réduction de Vulnérabilité des Habitations de la zone vulnérable Xynthia +20cm	444 000 €	0 €	444 000 €	Réorientation vers le fluvial
Sous Total		461 000 €	-17 000 €	444 000 €	
V.7.3	Digues des polders de Champagné	1 157 646 €	125 000 €	1 282 646 €	2024 + avenant financier
V.7.7,2	Création d'une Digue seconde au Petit Rocher – Confortement et rehausse de la digue seconde de la Prée Mizottière	740 000 €	625 000 €	1 365 000 €	Report 2025 +avenant financier
7,13	Restauration des digues du canal des 5 abbés entre la Perle et la RD137	300 000 €	0 €		fusion 7,13-7,14 + intégration travaux réalisés hors PAPI
7.14	Restauration des digues du canal des 5 abbés entre la « Bonde » et le « Petit Logis » en rive gauche	1 783 000 €	-280 000 €	1 803 000 €	
7.17.1	Réfection des digues de la rivière Vendée (85)	2 036 000 €	-385 000 €	1 651 000 €	intégration travaux réalisés hors PAPI
7.20	Simplification des maitrises d'ouvrage	100 000 €	-100 000 €	0 €	Terminée
7,22 2	Automatisation et télégestion des ouvrages hydrauliques principaux	90 000 €	165 000 €	255 000 €	Extension périmètre action
Sous Total		6 206 646 €	150 000 €	6 356 646 €	
TOTAL AVENANT		7 603 646 €	313 000 €	7 916 646 €	

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical à l'unanimité :

- Valide l'évolution des actions et du calendrier du PAPI
- Sollicite de dépôt d'un avenant N°3 au PAPI du bassin de la Vendée
- Autorise le Président à signer l'avenant au contrat, convention ou tout document permettant de le mettre en œuvre

Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus

Au registre sont les signatures

Pour extrait conforme,

LE PRESIDENT,

Arnaud CHARPENTIER

#signature#